

et j'aurai plus tard une nouvelle Chambre qui votera ce que vous refuserez."

Rien n'y fit, et la Chambre refusa de voter les crédits demandés.

Bismarck, l'homme de fer, tient sa parole : il a renvoyé la Chambre...

C'est la guerre, soyez-en certain, c'est la guerre !

. Elections municipales, contestations d'élections locales, élections fédérales, élections de ceci, de cela, partout il est question d'élections.

C'est la manie du moment.

C'est le moment où tout est à vendre et à acheter.

La chose est triste, mais il faut espérer que les offres d'achat et de vente de consciences sont repoussées de part et d'autre.

Il est déjà assez regrettable que l'on dise la chose est possible sans qu'elle soit vraie !

. LE MONDE ILLUSTRÉ n'est plus le seul du genre dans l'aristocratique famille des journaux du samedi.

J'ai l'honneur de vous annoncer la naissance d'un beau gros frère, bien fait, bien bâti, bien constitué, qui semble devoir vivre de longs jours, le *Pictorial Times*, qui a fait son apparition dans le monde samedi dernier.

Les parrains et marraines ne lui manquent pas, lisez-le, et vous ne le regretterez pas.

Leon Leduc

PARLEMENT DE QUÉBEC

HON. LOUIS OLIVIER TAILLON

Né à Terrebonne, le 26 septembre 1849, a fait ses études au collège Masson.

Reçu avocat en 1865. Nommé Conseil de la Reine le 20 janvier 1882.

A pris une part active à la grande démonstration de l'Association Saint-Jean-Baptiste, en 1874.

Elu député aux élections générales de 1875 et réélu en 1878. Battu le 14 octobre dernier, par M. L. O. David. Elu dans le comté de Montcalm le 11 décembre.

Nommé orateur de la Chambre des députés en 1885. Procureur-général en 1884.

Marié en 1876, avec Mlle Marie-Louise-Georgina, fille de feu P. U. Archambault.

Conservateur en politique, l'hon. M. Taillon s'est acquis rapidement une haute position dans son parti et a une grande réputation comme orateur.

GEORGES DUHAMEL

Né à Belœil, le 1^{er} janvier 1855, fils de feu Toussaint Duhamel, cultivateur, et de Théotiste Ostigny.

A fait ses études classiques au collège de Sainte-Marie de Monnoir. Entra peu de temps après être sorti du collège dans l'étude de MM. Longpré et David, et plus tard dans celle de MM. de Bellefeuille et Turgeon.

Admis au barreau en 1879, exerce sa profession en société avec M. Joseph Adam.

L'un des orateurs les plus influents et les mieux doués de la jeune phalange conservatrice, vice-président de club Cartier en 1881, il a pris part à toutes les luttes politiques depuis 1875. S'est acquis une réputation d'orateur de premier ordre et a pris une grande part au mouvement qui a éclaté lors de l'affaire Riel et à l'organisation du parti national.

Battu dans le comté de Laprairie par une majorité très faible, il a été élu le 11 décembre, dans le comté d'Iberville, par une majorité de 451 voix.

Marié le 30 janvier 1883, avec Mlle Cordélia Dugas, fille de feu le Dr A. Dugas, l'un des vailants patriotes de 1837.

GUILLAUME ALPHONSE NANTÉL

Descend d'une des plus vieilles familles du pays et originaire de Dieppe.

Fils de M. Guillaume Nantel et de Adélaïde Desjardins. Né à Saint-Jérôme en 1852. Elève du collège de Sainte-Thérèse.

A fait ses études de droits dans l'étude de M. Bélanger, et de M. J. A. Ouimet, M. P., dont il a été l'associé pendant trois ans.

Reçu avocat en 1874.

Propriétaire et rédacteur du journal *Le Nord*, publié à Saint-Jérôme. A fait partie de la rédaction de *La Minerve*. Directeur de la compagnie du chemin de fer de colonisation de Montréal.

Elu en 1882. Démissionnaire peu de temps après pour céder son siège à l'hon. J. A. Chapleau, qui venait d'être nommé Secrétaire-d'Etat. Réélu le 30 août 1882 et le 14 octobre 1886 par plus de 300 voix de majorité.

Conservateur.

CHRONIQUE CANADIENNE

UNE MAISON DE CULTIVATEUR

VOYEZ-VOUS là-bas, sur le versant de ce coteau, cette jolie maison qui se dessine blanche et propre, avec sa grange à couverture de chaume, sur la verdure tendre et chatoiyante de cette belle érablière.

C'est une maison canadienne.

Du haut de son piédestal de gazon, elle sourit au grand fleuve, dont la vague où frémit sa tremblante image, vient expirer à ses pieds.

Car l'heureux propriétaire de cette demeure aime son beau grand fleuve, et il a soin de s'établir sur ses bords.

Si quelquefois la triste nécessité l'oblige à s'éloigner, il s'en ennuie et il a toujours hâte d'y revenir. Car c'est pour lui un besoin d'écouter sa grande voix, de contempler ses îles boisées et ses rives lointaines, de caresser de son regard ses eaux tantôt calmes et unies, tantôt terribles et écumantes.

L'étranger qui, ne connaissant pas "l'habitant" de nos campagnes, croyait pouvoir l'assimiler au paysan de la vieille France, son ancêtre, se méprenait étrangement.

Plus éclairé et surtout plus religieux, il est loin de partager son état précaire.

En comparaison de celui-ci, c'est un véritable petit "prince" parfaitement indépendant sur ses soixante ou quatre-vingts arpents de terre, entourés d'une clôture de cèdre et qui lui fournissent tout ce qui lui est nécessaire pour vivre dans une honnête aisance.

Voulez-vous maintenant jeter un coup d'œil sous le toit dont l'aspect extérieur est si riant ?

Je vais essayer de vous en peindre le tableau, tel que je l'ai vu maintes fois.

D'abord, en entrant dans le "tambour," deux seaux d'eau fraîche, sur un banc de bois, et une tasse de ferblanc, accrochée à la cloison, vous invite à vous désaltérer.

A l'intérieur, pendant que la soupe cuit sur le poêle, la mère de famille assise, près de la fenêtre, dans une chaise berceuse, file tranquillement son rouet.

Un mantelet d'indienne, (calicot) un jupon d'étoffe du pays et une "câline" propre sur la tête, c'est toute sa toilette.

Le petit dernier dort à ses côtés dans son "ber."

De temps en temps, elle jette un regard réjoui sur sa figure fraîche, qui, comme une rose épanouie, sort du couvre-pied d'indienne de diverses couleurs, dont les morceaux taillés en petits triangles, sont ingénieusement distribués.

Dans un coin de l'appartement, l'aînée des filles, assise sur un coffre travaille au métier (à tisser) en fredonnant une chanson.

Fort et agile, la navette vole entre ses mains, aussi fait-elle bravement dans sa journée sept ou huit aulnes de toile du pays à grand'largeur qu'elle emploiera plus tard à faire des vêtements pour l'année qui vient.

Dans l'autre coin, à la tête du grand lit à courtoise blanche et à carreaux bleus, est suspendue une croix entourée de quelques images.

Cette petite branche de sapin flétrie qui couronne la croix, c'est le rameau béni.

Deux ou trois marmots, nu-pieds sur le plancher, s'amusent à atteler un petit chien.

Le père, accroupi près du poêle, allume gravement sa pipe avec un tison ardent qu'il assujettit avec son ongle. Bonnet de laine rouge sur la tête, gilet et culotte d'étoffe grise, bottes sauvages, tel est son accoutrement.

Après le repas, il faut bien fumer une "touche" avant d'aller faire le train ou battre à la grange.

L'air de propreté et de confort qui règne dans toute la maison, le gazouillement des enfants, les chants de la jeune fille qui se mêlent au bruit du rouet, l'apparence de santé et de bonheur qui reluit sur tous les visages, tout, en un mot, fait naître dans l'âme le calme et la sérénité.

Si jamais, sur la route, vous étiez surpris par le froid ou la neige, allez heurter sans crainte à la porte de la famille canadienne, et vous serez reçu avec ce visage ouvert, avec cette franche cordialité que ses ancêtres lui ont transmise comme un souvenir et une relique de la vieille patrie. Car, l'antique hospitalité française, qu'on ne connaît plus guère aujourd'hui dans certaines parties de la France, semble être venue se réfugier sous le toit de l'habitant canadien.

Avec sa langue et sa religion, il a pieusement conservé ses habitudes et ses vieilles coutumes.

Le voyageur qui serait entré, il y a un siècle, sous ce toit hospitalier, y aurait trouvé les mêmes mœurs et le même caractère.

L'ABBÉ CASGRAIN.



LE SOIR

A Mlle GEORGINE B. N...

Lorsque le crépuscule a brillé sur la terre,
Quand le disque empourpré s'affaïsse à l'horizon,
Quand la nuit va bientôt remplacer la lumière,
Quand l'insecte bruyant s'endort sous le gazon ;

Aimez-vous un beau soir, quand la lune s'éclaire,
Comme un cygne prenant son essor gracieux ?
L'avez-vous admirée alors qu'elle s'avance
Majestueusement jusqu'au milieu des cieux ?

Dites, n'aimez-vous pas voir monter les étoiles
A la suite, le soir, après l'astre béni ;
Ces brillants diamants qui vont rmer les voiles
Dérobant à nos yeux le céleste infini ?

Avez-vous entendu les chants de la feuillée
Quand la brise, le soir, l'agite mollement ?
Savez-vous les douceurs, l'attrait de la veillée
Sous le pavillon bleu d'un calme firmament ?

Plongée, un de ces soirs, dans quelque rêverie,
Avez-vous écouté la chanson des ruisseaux ?
Sur la plage où le flot vient calmer sa furie,
Avez-vous entendu le murmure des eaux ?

Sur les flots bleus, le soir, quand les ondes reflètent
De la reine des nuits les rayons argentés,
Aimez-vous ces accents que les échos répètent ;
Aimez-vous ces accents par la brise apportés !...

Ces beaux soirs, où de Dieu la majesté profonde
Se révèle à nos cœurs, où naissent les amours ;
Ces beaux soirs tant aimés, fatalité du monde,
Ces beaux soirs sont la fin des plus beaux de nos jours !

Nous sommes au matin : le soir c'est la vieillesse,
Ce sont les derniers traits que Dieu fit pour charmer !
Ils passeront trop tôt les jours de la jeunesse,
Trop tôt viendra le soir. Hâtons-nous donc d'aimer !

JUNIOR.

Salabery de Valleyfield, 1887.

L'Angleterre n'est pas précisément le pays du soleil, chacun sait ça. "L'astre du jour" n'a brillé que vingt-trois heures en moyenne par semaine durant la période quarternaire 1882-1885. Voici, d'ailleurs, les documents officiels recueillis par l'observatoire de Greenwich pendant ces quatre années : en 1882, les heures du soleil se sont élevées au total de 1,261 ; en 1883, de 1,241 ; en 1884, de 1,140, et en 1885, de 1,268, ce qui donne une moyenne annuelle respective de 24, 23, 21 et 24 heures par semaine de chacune de ces quatre années.